



***COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 octobre 2015***

- Accepte le renouvellement de la convention de la mise à disposition de la police municipale intercommunale,
- Fixe la longueur de voirie communale à 11.002,5 mètres suite à l'intégration des rues "des Charmes" et "des Chênes",
- Accepte la modification budgétaire n°1

Vu pour être affiché le 29 octobre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 29 octobre 2015

Le Maire,
Pierre ROSAIRE